



Diabète

**C'EST BON
de se sentir
accompagné**

 **sophia**

Le service d'accompagnement pour
mieux vivre avec une maladie chronique.

Pour en savoir plus :
0811 709 709

Prix d'un appel local depuis un poste fixe.

ameli-sophia.fr

SECURITE SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

Apprendre à mieux connaître sa maladie et adapter ses habitudes permettent d'améliorer son quotidien et de réduire les risques de complications.

Pour vous soutenir, l'Assurance Maladie a créé **sophia**, le service d'accompagnement pour les personnes atteintes de maladies chroniques.

Les personnes ayant un diabète sont les premières à en bénéficier.

Manger équilibré, c'est forcément compliqué ?

Que m'apporte sophia ?

Le service sophia :

- M'apporte des informations et des conseils adaptés à mon état de santé et à mes besoins.
- M'aide à mettre en pratique les recommandations de mon médecin traitant pour limiter les risques de complications liées au diabète.
- Me soutient pour adapter mes habitudes et mieux vivre au quotidien.

i sophia, quelles garanties ?

- sophia est un service de l'Assurance Maladie, **gratuit*** et sans incidence sur mon niveau de remboursement.
- Il est **sans engagement** de ma part : je suis libre de le quitter à tout moment sur simple demande.
- sophia m'assure une totale **confidentialité** des données échangées avec l'Assurance Maladie dans le respect du secret médical.

* Hors prix d'un appel local depuis un poste fixe lorsque j'appelle l'infirmier-conseiller en santé sophia. Celui-ci peut ensuite me rappeler si je le souhaite.

Concrètement, avec sophia...

J'approfondis mes connaissances

- **Les livrets Repères** répondent concrètement à mes questions et me donnent des informations et des conseils pour adapter mes habitudes au quotidien.



Réalisés en collaboration avec l'INPES et les associations de patients

Le site Internet ameli-sophia.fr et son espace d'informations sur le diabète

- un accès réservé avec des informations fiables qui me permettent d'approfondir mes connaissances sur la maladie, ses complications, les traitements, les examens de suivi, etc...

Je partage le vécu d'autres patients et l'expérience de professionnels de santé

- **Le journal "sophia et vous"** donne chaque saison la parole à :
 - des patients qui ont trouvé des solutions face à la maladie,
 - des professionnels de santé impliqués dans le suivi des patients diabétiques.

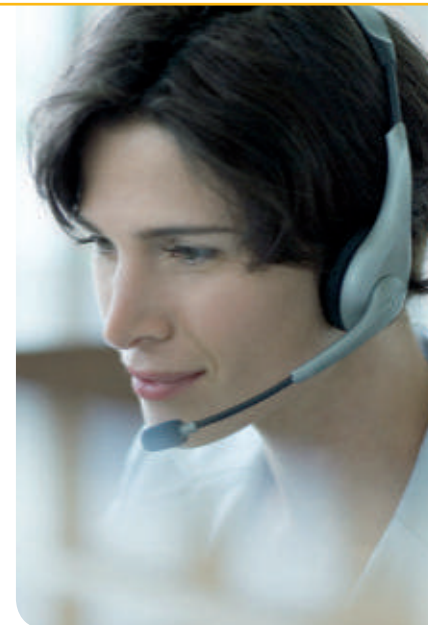


Elaboré avec les associations de patients et des médecins

Je bénéficie du soutien d'un conseiller en santé

Infirmier expérimenté, il est spécifiquement formé à l'accompagnement des personnes ayant un diabète.

- **Il intervient en relais des recommandations de mon médecin traitant pour m'aider à les mettre en pratique** : examens de suivi, alimentation, activité physique, etc.
- **Disponible par téléphone et à mon écoute** :
 - il prend le temps de répondre à mes questions, en tenant compte de mes attentes et de mes besoins.
 - il m'aide à atteindre des objectifs adaptés à ma situation par des conseils et des solutions concrètes.



Du lundi au vendredi de 9h à 19h, et le samedi de 9h à 13h. Horaires métropole.

Mon médecin traitant est l'interlocuteur privilégié pour mon suivi

C'est celui qui me connaît le mieux, il assure mon suivi médical, éventuellement en lien avec un diabétologue.

Il est informé du service sophia, je peux en parler avec lui.

Comment m'inscrire à sophia ?



● C'est simple et gratuit :

Je remplis le bulletin d'inscription joint à cette brochure et je le renvoie à l'aide de l'enveloppe T sans l'affranchir.

● Une fois inscrit(e) :

- Je reçois les premiers livrets Repères
- Je reçois le journal "sophia et vous"
- J'ai accès à l'espace d'informations sur le diabète qui m'est réservé sur www.ameli-sophia.fr
- Je peux contacter un infirmier - conseiller en santé au 0811 709 709*.

*Prix d'un appel local depuis un poste fixe.
Un conseiller en santé peut ensuite me rappeler si je le souhaite.

Assurance Maladie

Inscription au service sophia

Merçi de bien vouloir compléter ce bulletin en majuscules et au stylo à bille, le signer et nous le retourner à l'aide de l'enveloppe T jointe, sans l'affranchir :

Oui, je souhaite bénéficier du service d'accompagnement sophia proposé par l'Assurance Maladie dont j'ai pris connaissance dans la brochure qui m'a été adressée. Ce service est gratuit. Je suis libre de le quitter à tout moment**.

Non, je ne souhaite pas bénéficier du service d'accompagnement sophia.

NOM: _____
PRENOM: _____
DATE DE NAISSANCE: _____
N° DE SECURITE SOCIALE: _____

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé :
Après avoir coché la case « Oui », vous pouvez compléter vos coordonnées ci-dessous. Le service pourra être amené à vous contacter pour vous assurer l'accompagnement le plus adapté à votre situation.

N° Tél. principal: _____ N° Tél. secondaire: _____

Fait le: _____

Signature: _____
Indiquée pour bénéficier du service sophia

Le présent document du service sophia peut être utilisé en complément de documents de caractère personnel et confidentiel. Ceux-ci doivent être protégés et ne doivent être diffusés qu'à des fins strictement professionnelles. Ces données sont destinées à l'Assurance Maladie pour les besoins de son service.

** Sur simple demande au 0811 709 709. Prix d'un appel local depuis un poste fixe.

sophia

Le service d'accompagnement de l'Assurance Maladie pour le diabète chronique.

ECOPLI T

M 20 # Validité permanente

ASSURANCE MALADIE
BOECIM CHEF
AUTORISATION 90027
93015 BOBIGNY CEDEX

Comment
en savoir plus ?
Un conseiller en santé
me répond au
0811 709 709*

La France comptait près de 3 millions de diabétiques fin 2009. Cette maladie, souvent perçue comme anodine, provoque des complications dont les conséquences peuvent être irrémédiables.

Face à cet enjeu majeur, il est nécessaire d'agir pour retarder l'évolution de la maladie. Cela demande d'inventer de nouvelles façons de soutenir les patients

au quotidien, et de renforcer l'action des médecins traitants.

C'est pourquoi l'Assurance Maladie a décidé de créer sophia, un service d'accompagnement pour les malades chroniques.

Je me réjouis de cette initiative qui s'inscrit dans le cadre des projets

d'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant une maladie chronique.

“
Le nombre de
personnes diabétiques
a quasiment
doublé en dix ans.”

Docteur Jean-Yves GRALL

Directeur général de la Santé,
Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

Pour en savoir plus
sur le service sophia :
0811 709 709*
ameli-sophia.fr

* Du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 13h.
Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Horaires métropole.